



# COMMISSION JEUNES ARBITRES

*District de la Loire*

*Tél : 04.77.92.28.75*

**PV N°45 DU SAMEDI 29/06/2024**

Réunion du 24 juin 2024

Président : Pascal REBAUD - 06 14 68 55 67  
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres : Florian REBAUD - 06 28 47 08 76  
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail [bchandelier@loire.fff.fr](mailto:bchandelier@loire.fff.fr) – 07 63 17 10 40  
Responsable adjoint de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18  
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18  
Validations rapports : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19  
Désignations U18 –U17 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48  
Désignations U15-U14 : Guessoum OUSSAMA – 07 83 34 88 66  
Désignations observateurs, accompagnateurs : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52  
Désignations Ligue jeunes : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48  
Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Yssa GHADAB – 07 83 34 88 66  
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian AURAND - 06 98 40 81 79

## **RENOUVELLEMENT DOSSIER ADMINISTRATIF**

- Le **dossier de renouvellement de la licence « arbitre » pour la saison 2024 - 2025** est en ligne sur le **site du District**, rubrique **ARBITRAGE** ou directement à cette adresse : <https://loire.fff.fr/arbitrage/renouvellement-licence-arbitre-2024-25/>

À noter : la date limite de retour est fixée au **15 juillet 2024**.

## **QUESTIONNAIRE EN LIGNE POUR TOUS LES ARBITRES ET LES OBSERVATEURS - SAISON 2024 - 2025**

Le questionnaire en ligne 2024 - 2025 des arbitres toutes catégories, jeunes et seniors, gérés par la CDA de la Loire, et des observateurs est à effectuer sur un formulaire informatique, du mercredi 1er mai jusqu'au lundi 15 juillet, à 23h59. Au mardi 16 juillet à 00h, il ne sera plus possible d'enregistrer les réponses et de valider le questionnaire.

LIEN : <https://forms.gle/qJ9LtdmQG4W5aTgHA>

## **A VOS AGENDAS**

- samedi 29 juin + 6/7 juillet (lieu à confirmer) : FIA n°1 de la saison 2024-25 ;
- samedi 14 septembre, à la salle des fêtes des Bullieux, de 8h à 18h : Assemblée Générale de la saison 2024-25.

Conformément à l'article 24.1 du R.I. de la CDA Loire, votre présence aux rassemblements de mi-saison organisés par la CDA était obligatoire.

Pour les absents, vous devez envoyer votre justificatif (ex. attestation employeur) au plus tard vendredi 15 mars à l'adresse suivante [arbitres@loire.fff.fr](mailto:arbitres@loire.fff.fr).

Si votre absence n'est pas justifiée alors vous exposez à un retrait de désignations ainsi qu'un malus au classement de fin de saison.

## **INFORMATIONS ARBITRES**

**Le listing de renouvellement des dossiers arbitres pour la saison 2024-2025 paraîtra à partir de la semaine 26.**

## **IMPAYES**

Messieurs les arbitres, si vous avez des impayés, nous vous prions de bien vouloir les envoyer rapidement.

Les comptes s'arrêtant fin juin pour la saison 2023/2024, au-delà de cette date aucun impayé ne sera pris en considération.